

INTERVIEW DE JOËLLE MAISON (DÉFI)

Ses solutions pour contrer
la pénurie d'enseignants



dossier

2^e LANGUE OBLIGATOIRE EN PRIMAIRE : entre accueil positif et questionnements

LA CLASSE DE M'SIEUR FRED

200 capsules vidéo pour aider ses élèves de primaire



10

Dossier Langues



16

Collège Saint-Roch



24

Gagnez « Tous accros aux écrans »

ÉDITO 3

Des perspectives pour les bâtiments scolaires

L'ACTU 4

Les jeunes parlent de leur santé

CAS D'ÉCOLE 5

Des partenariats avec les Hautes Écoles pour développer le handisport

INTERVIEW 6

Joëlle Maison : « *Décloisonner l'enseignement et le moderniser, pour mieux l'ancrer dans son temps* »

DOSSIER 10

Le néerlandais ou l'allemand comme deuxième langue : entre accueil positif et questionnements

MÉMOIRE D'ÉCOLE 16

Collège Saint-Roch : à Ferrières, un écrin de verdure protégé des pestes et des tempêtes

COULISSES 18

Lucie Denil : « *J'encode tout : des factures de garderie aux achats de craies, sans oublier les subsides !* »

PROF 2.0 19

La classe de m'sieur Fred : plus de 200 capsules vidéo pédagogiques

CONFIDENCES 20

Sophie Defaux : « *J'ai ce feu en moi de transmettre ma passion pour les langues* »

À L'ÉTUDE 22

Bruno Latour : héritage d'un bâtisseur de ponts

CHRONIQUE 23

L'ami imaginaire et l'Enfant de la crèche

LIVRES 24

Un guide pratique pour identifier les pratiques dangereuses et des clés pour en sortir

- *Le Larousse des 500 pourquoi comment*
- *Les aventures de moi-même. Journal du grand Grand Amour*
- *Rentrer son ventre et sourire*

SERVICES 26**HUMOUR** 28

Intercours, la BD de Jacques Louis

entrées libres

Décembre 2022 / N°174 / 17^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be

redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Christian Carpentier (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Journalistes

Arnaud Michel et Gérald Vanbellingen

Secrétariat et abonnements

Déborah Buekenhoudt : 02 256 70 55

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Catherine Jourret

Membres du comité de rédaction

Deborah Buekenhoudt
Christian Carpentier
Luc De Wael
Etienne Descamps
Alain Desmons
Edith Devel
Hélène Genevrois
Fabrice Glogowski
Pierre Henry
Catherine Jourret

Oleg Lebedev
Marie-Noëlle Lovenfosse
Arnaud Michel
Luc Michiels
Vinciane Misselyn
Anne-Marie Scohier
François Tollet
Marie Trogu
Gérald Vanbellingen
Stéphane Vanoirbeck

Publicité

02 256 70 55

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Retrouvez les nouvelles versions du projet éducatif de nos écoles, Mission de l'école chrétienne, pour l'enseignement obligatoire et non-obligatoire via <https://bit.ly/3Qgnsnas>


ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Édito

Des perspectives pour les bâtiments scolaires



Après le plan de relance et de résilience européen, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est accordé sur deux objectifs importants pour le financement des bâtiments scolaires dans le cadre du conclave budgétaire du 7 octobre dernier : un refinancement exceptionnel des bâtiments à concurrence d'un milliard d'euros qui devrait intervenir dès l'année 2023 et une ambitieuse réforme de l'ensemble des fonds de financement qui devrait se concrétiser à partir de 2025. Les détails de ces dispositifs seront communiqués aux écoles dès qu'ils seront connus, mais il n'est pas trop tôt pour en évoquer les principes qui ont fait l'objet d'un important accord politique. Il n'est pas trop tôt non plus, du côté des écoles, de réfléchir à leurs besoins et d'entamer un processus d'élaboration de projets

Le refinancement exceptionnel devrait, selon toute vraisemblance, s'inspirer du dispositif récemment mis en œuvre pour le plan de relance : un taux d'intervention uniforme de 65% pour le financement et une répartition des moyens sur une base de critères objectifs parmi lesquels des critères d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. L'objectif avancé par le gouvernement serait de faire adopter un décret au plus tôt et de prévoir un premier appel à projets dès le premier semestre 2023 pour un montant de 400 millions d'euros, dont 200 millions pour l'enseignement obligatoire et 200 millions pour l'enseignement supérieur.

La réforme de l'ensemble des fonds de financement serait préparée parallèlement et conduirait à terme à la constitution d'un seul fonds de financement par réseau d'enseignement, en lieu et place des fonds actuels (les fonds « classiques » dont le fonds de garantie pour ce qui concerne l'enseignement libre, le programme prioritaire de travaux et le programme de création de places). Ces fonds par réseau d'enseignement donneraient chacun lieu à trois types d'interventions : des travaux structurants, des travaux non-structurants et une possibilité de financement alternatif de type PPP (partenariat public-privé). La perspective est de tendre vers une égalité de traitement entre l'enseignement libre subventionné et l'enseignement des communes et des provinces, avec un taux d'intervention commun de 65%. Pour pouvoir concrétiser cette perspective attendue de très longue date par l'enseignement catholique, le gouvernement a prévu de réaffecter au bénéfice du seul enseignement libre les budgets réservés actuellement aux « créations de places », soit 25 millions d'euros par an. D'ici 2025, ce fonds de création de places sera progressivement désactivé en raison de l'évolution des perspectives démographiques et les soldes disponibles seraient réaffectés transitoirement au bénéfice du PPT (programme prioritaire de travaux).

Les prochains mois seront très importants pour la concrétisation progressive de ces engagements qui, pour le SeGEC, constituent une perspective concrète d'aboutissement des interventions politiques qu'il a menées de longue date sur ces questions ainsi qu'un prolongement des recours introduits auprès de la Cour constitutionnelle et des arrêts qui en ont résulté. ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

Le 25 novembre 2022



Ursulinesmons ©DR

1 jeune sur 6 ne se sent pas en bonne santé

ARNAUD MICHEL

Le 30 novembre, les Mutualités Libres ont présenté, lors de leur symposium, les résultats de leur grande enquête sur le rapport qu'entretiennent les jeunes avec leur santé. Pour ce faire, 1.000 jeunes entre 16 et 25 ans ont été sondés. Sophie De Kuyssche, Secrétaire générale de la Fédération des centres PMS Libres (FCPL), en commente les grands enseignements.

« Le premier point à relever est l'âge des sondés. On est face à un public de fin de secondaire mais surtout du supérieur. C'est intéressant pour nos Hautes Écoles d'avoir ces quelques données. Ensuite, on parle bien des perceptions qu'ont ces jeunes de leur santé, ce n'est pas une analyse de paramètres métriques », entame Sophie De Kuyssche.

« Ce qui est interpellant dans cette enquête, c'est qu'un jeune sur six ne se sent « pas en bonne santé ». On observe également des grandes disparités entre filles et garçons dans certains domaines. Par exemple, faire trop peu de sport est un souci pour 30% de garçons et pour 52% des filles. Ne pas se sentir bien dans sa peau ou pas bien mentalement représente un problème pour 28% des garçons contre 47% chez les filles. C'est important que les écoles, en ce compris les centres PMS et les services de Promotion de la Santé à l'École (PSE), soient conscients de cela afin de mieux cibler leurs interventions. »

« L'école joue un rôle important »

Néanmoins, selon l'enquête des Mutualités Libres, les jeunes considèrent peu l'école comme un interlocuteur pouvant les motiver à s'occuper de leur santé (17% des garçons et 8% des filles). Ce paramètre qui peut paraître alarmant n'inquiète pas outre mesure Sophie De Kuyssche. « Je ne pense pas que l'on doive s'en inquiéter. Il est normal que les jeunes se tournent plutôt vers leur famille, leurs amis ou leur médecin. L'école joue un rôle important mais pas toujours conscientisé. Environ la moitié des jeunes interrogés déclarent que leurs amis sont des interlocuteurs importants. C'est bien souvent l'école qui permet de tisser ces liens. La force du groupe doit être estimée à sa juste valeur et l'école fonctionne comme cela. À cet

égard elle participe, entre autres, à la prévention en matière de santé. »

Pour la Secrétaire générale de la FCPL, le rôle de l'école au niveau de la prévention est important. « Il faut sensibiliser l'école à sa responsabilité sans pour autant la surcharger. Quand je parle d'école, j'englobe le centre PMS et le service PSE. Les établissements connaissent leur population et les risques. Il doit y avoir une réflexion sur ce qui est mis en place en matière d'alimentation, de bien-être. Des écoles font cela en collaboration avec les élèves, au travers d'une cellule bien-être. »

Cependant, il ne faut pas attendre de l'école d'être une solution miracle à tous les problèmes. « Selon le code de l'enseignement, l'école est organisée pour respecter au mieux l'intégrité physique et mentale. Je ne doute absolument pas que les établissements se posent des questions quant à leur rôle. Mais gardons toujours à l'esprit qu'ils sont débordés de contraintes supplémentaires à l'aspect purement pédagogique. C'est pourquoi les liens étroits entre écoles, centres PMS et services PSE sont primordiaux pour aiguiller au mieux les jeunes qui s'interrogent sur leur santé physique ou mentale. » ■

Des partenariats avec les Hautes Écoles afin de pouvoir développer le handisport

ARNAUD MICHEL

Depuis quelques années, la Ligue Handisport Francophone (LHF) met en place une série d'activités et d'outils afin de développer le handisport en milieu scolaire. C'est dans cet objectif que des formations à destination des étudiants, futurs professionnels de la santé, de l'éducation et du sport, sont proposées aux Hautes Écoles et Universités.

« Nous travaillons sur plusieurs axes en fonction des besoins et demandes des Hautes Écoles et des Universités », commence Sébastien Xhrouet, coordinateur sportif pour la formation des cadres et des arbitres à la LHF. « On peut faire de la sensibilisation via des journées sportives. C'est la base. Ensuite, on peut proposer une formation certificative avec l'octroi d'un diplôme d'animateur en éducation physique adaptée reconnu par l'ADEPS. L'accompagnement des étudiants dans leurs recherches et leur travail de fin d'études rentre également dans nos possibilités d'action. Plus largement, nous pouvons mettre à disposition des écoles qui souhaitent organiser une activité handisport des dossiers pédagogiques et du matériel adapté. »

Durant l'année académique 2021-2022, ce sont ainsi 700 étudiants en kiné, en éducation physique, en ergothérapeute ou en encore en éducateur spécialisé qui ont été encadrés par la LHF. « Un engouement jamais constaté », se réjouit M. Xhrouet.

C'est le cas notamment d'étudiants en éducation physique à la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg (Henallux). « En 2^e, nos étudiants reçoivent une formation de la LHF et ils peuvent suivre un stage dans l'enseignement spécialisé », explique Rémi Scoupe du département pédagogique de la section éducation physique. « En 3^e, la Ligue Handisport Francophone dispense des cours théoriques mais aussi des réflexions pratiques pour créer des séances d'apprentissage visant l'inclusion que les étudiants peuvent utiliser lors de stages ou lors d'événements comme le Handisport School Trophy ». Cette journée organisée par la LHF regroupe des écoles de l'enseignement spécialisé et or-

dinaire et vise à sensibiliser les élèves à l'inclusion par la pratique sportive. Les enfants sont mélangés, répartis en sous-groupes et encadrés par des étudiants.

Un engouement grandissant

Rémi Scoupe confirme l'engouement constaté depuis quelques années. « Les étudiants sont de plus en plus demandeurs et portent un intérêt grandissant à l'inclusion. Au départ, il y a trois ans, j'avais contacté la Ligue Handisport pour une conférence sur la didactique de l'enseignement spécialisé. Le partenariat a bien grandi depuis. C'est très chouette car cela donne la possibilité aux étudiants de découvrir une réalité. »

« On est dans un partenariat où tout le monde est gagnant. Plus il y a de gens formés, mieux c'est pour le handisport. On vise au minimum l'intégration et au maximum l'inclusion. Travailler en collaboration avec les Hautes Écoles permet également de proposer un tarif plus qu'attractif pour nos formations, donc au bénéfice des étudiants », abonde Sébastien Xhrouet.

Hormis l'Henallux, d'autres établissements font appel à la LHF. Parmi elles, on retrouve la Haute École Libre Mosane (HELMo), la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) ou encore la Haute École Léonard de Vinci. « Chaque partenariat est individualisé. On regarde le contenu des cours et on voit ce qu'on peut apporter en plus. Les étudiants ont la base théorique que nous pouvons élargir mais on est surtout là pour la pratique », conclut M. Xhrouet. ■



©DR



Joëlle Maison

« Décloisonner l'enseignement et le moderniser, pour mieux l'ancrer dans son temps »

GÉRALD VANBELLINGEN

Parlementaire bruxelloise, auparavant au Parlement de la FWB et ex-échevine de l'Enseignement à Uccle, Joëlle Maison (DéFI) est très concernée par le monde scolaire. Pour Entrées Libres, elle s'est livrée à un exercice inédit : imaginer, en partant d'une feuille blanche, les composantes qui feraient d'une école un établissement scolaire idéal. Elle milite notamment pour une mise aux normes et une refonte des bâtiments, la revalorisation des barèmes des directeurs, une réforme des statuts et titres des enseignants, la réforme du qualifiant et du spécialisé, le développement de l'esprit critique et un décloisonnement global de l'enseignement.

Joëlle Maison, en quoi les bâtiments scolaires actuels ne correspondent-ils plus aux besoins de l'enseignement ?

« Il est devenu une nécessité d'avoir des bâtiments en état et isolés. Il est complètement fou de voir que, dans les médias, on ne parle que de PEB, d'isolation, d'économies d'énergie et qu'en attendant, des élèves se retrouvent dans des bâtiments qui sont souvent des passoires énergétiques. Avoir des châssis qui ne se ferment pas, des chaudières qui ne fonctionnent qu'à l'huile de coude, c'est surréaliste ! Surtout que cela a aussi un impact sur le bien-être des enseignants et des élèves... Ensuite, plus que leur état, c'est aussi la structure des écoles et de leurs bâtiments qu'il faut faire évoluer. Nombre d'écoles correspondent à une vision du 19^e ou 20^e siècle. Avec des classes identiques, faites pour 25 élèves, etc. Alors qu'aujourd'hui, il faudrait des classes modulables pour permettre de travailler par grands ou plus petits groupes et favoriser une meilleure inclusion, une meilleure différenciation aussi, etc. Ce qui est très compliqué dans une classe de 25. »

Ensuite, vous appelez à une revalorisation du barème salarial des directeurs, et pas spécialement des profs...

« Je ne vais pas me faire des amis, c'est sûr. Mais je n'ai pas l'impression que le nœud du problème chez les enseignants, ce soit le barème salarial. Pour les directeurs en revanche, c'est autre chose. Car un directeur, c'est un chef qui doit avoir des talents de RH, de psychologie, de pédagogie, de gestion de bâtiments, etc. Et qui parfois, surtout chez les directeurs débutants, se retrouve avec un

salaire moindre ou équivalent à un enseignant avec quelques années d'expérience. Cela n'a aucun sens dans une gestion d'équipe... Et il y a urgence à réagir, car c'est aussi un métier en pénurie... »

Du côté des enseignants, vous souhaitez réancrer le métier dans son époque. Ça signifie que c'est un boulot qui n'a pas su évoluer ?

« Aujourd'hui, quel jeune futur enseignant se dit encore : je veux rester 45 ans dans la même classe ou dans la même école ? Personne ou presque car ce type de carrière n'est plus du tout sexy pour les jeunes, quel que soit le secteur. Alors que les gens changent de boulot tous les 3-4 ans, on dit aux enseignants : 'Non, non, tu vas rester enseignant toute ta vie. Et pas question d'aller à un moment travailler dans l'école à côté de chez toi ou alors tu perds ton ancienneté, ta protection de l'emploi, etc.' Ça n'a absolument aucun sens ! Ce sont même des règles moyenâgeuses. Il est grand

temps d'actualiser ces statuts et titres et de tout décloisonner : les profs, comme les réseaux et même les bâtiments. »

Plutôt que d'évoquer la taille des classes, vous parlez d'améliorer les pratiques collaboratives...

« Les syndicats tapent sur la taille des classes, le PTB aussi mais ce n'est de nouveau pas le nœud du problème à mes yeux. Et il n'y a pas que moi qui le dit. Andreas Schleicher, le 'Monsieur OCDE', souligne que c'est effectivement plus confortable d'avoir une classe de 15 élèves que de 25. Mais ce qui est au cœur du bien-être des enseignants et qui fait donc la réussite de l'enseignement, ce sont les pratiques collaboratives. Que ce soit dans les écoles, mais aussi entre les écoles et les réseaux. En Suède, 50% des périodes sont dédiées au partage des pratiques. Je suis persuadée que ce type de pratiques aiderait fondamentalement les nouveaux profs. Car pratiquer la différenciation, c'est ultra-motivant pour un prof. Mais il faut encore pouvoir l'encadrer, le guider et qu'il puisse consacrer une partie de son temps à échanger avec ses pairs. Car si l'on s'en tient à leur formation, la différenciation, c'est 2h sur leur cursus pour leur apprendre à détecter les TDA, TDAH, les HP, etc. C'est quand même aberrant... »

Du côté de la pédagogie, vous appelez là aussi à moderniser l'enseignement, par un développement de l'esprit critique...

« La société évolue beaucoup plus vite que l'école, c'est un fait. J'ai même l'impression qu'aujourd'hui, l'école est dépassée sur certains points. Notamment vis-à-vis de l'éducation à l'esprit critique. Car dès le plus jeune âge, les enfants sont sur YouTube, la télé, les vidéos, etc. Mais à l'école, on ne leur dit pas ou on ne leur explique pas ce qu'il y a derrière tout ça. Alors qu'il faudrait montrer aux élèves ce que signifie une vidéo ou une image, quelle est sa portée, leur apprendre à en vérifier les sources, décoder les informations qu'elle contient. C'est devenu essentiel aujourd'hui. Et l'apprentissage des langues fait partie des outils nécessaires au développement de l'esprit critique évidemment. »

Pourtant, vous tenez à le dire, tout ne va pas mal dans l'enseignement !

« Il y a plein de choses à améliorer, c'est sûr, surtout si l'on pense à une école idéale. Mais il y a aussi beaucoup d'enseignants et

beaucoup d'écoles où tout fonctionne très bien. Ça peut paraître un peu banal, mais je me dis qu'à la place des profs, des équipes éducatives, des logopèdes, directeurs, etc., entendre continuellement : 'Ça ne va pas, on fait grève, c'est la grogne générale', ça doit être compliqué à vivre. Donc il faut le dire : oui l'enseignement fonctionne bien dans beaucoup d'écoles. Et notamment dans les écoles où le PO est proche. Comme dans le libre ou le communal. Car cela permet d'avoir des retours plus rapides et efficaces. Au contraire de WBE car le PO est plus éloigné du terrain. WBE fait donc moins bien, avec pourtant plus de moyens à disposition. » ■



« Lier l'apprentissage du néerlandais à la découverte de la culture flamande »

« Imposer le néerlandais (en 2027 dès la 3^e primaire), c'est une très bonne chose » assène d'emblée Joëlle Maison. « Car ce n'est pas juste un prérequis pour trouver plus facilement de l'emploi par après. C'est une langue nationale et sa connaissance nous permettra à tous de mieux communiquer l'un avec l'autre. En revanche, il faut l'apprendre autrement. Car aujourd'hui, rares sont les francophones qui parlent ou maîtrisent le néerlandais... »

Pour booster cet apprentissage du néerlandais, la députée bruxelloise propose de s'inspirer de la situation de l'anglais.

« Pour moi, il faut se demander pourquoi les jeunes maîtrisent si facilement l'anglais alors qu'ils n'ont pas de cours en général avant la 3^e ou 4^e secondaire. Mais regardez un peu les supports en anglais auxquels ils ont accès : des jeux, du ludique, des séries, des films ou des vidéos, ils ont le choix. Ce qui n'est pas du tout vrai pour le néerlandais. Pourtant, je suis persuadée que présenter des films flamands ou la culture flamande en général aux élèves, cela va en intéresser plus d'un. Cela va leur donner le goût de la langue, au contraire d'exercices de conjugaison par exemple. Une nouvelle approche qui va permettre aux élèves d'apprendre la langue d'une façon plus ludique, plus moderne et plus intéressante. Car finalement c'est ça le problème : la trop grande séparation qui existe entre l'apprentissage du néerlandais et celui de la culture flamande. Il faut donc à mon sens laisser une souplesse pédagogique aux profs de langues pour amener tout ça en classe. Leur permettre de décloisonner le néerlandais, à l'image du décloisonnement que veut mettre en place le PECA ou le nouveau tronc commun en général. » ■

G. VBG.

« Réformer pour contrer la pénurie de profs »

La pénurie d'enseignants, c'est l'une des quadratures du cercle à laquelle est confronté le monde de l'enseignement. Et pour la contrer, Joëlle Maison propose de s'attaquer à trois dimensions : le qualifiant, le spécialisé et la formation initiale des enseignants. Tout en mettant le focus sur trois notions centrales : le décroisement global, la portabilité de l'expérience et l'accompagnement des jeunes.

En quoi réformer le qualifiant ou le spécialisé peut-il solutionner la pénurie des enseignants ?

« Le Pacte d'excellence veut notamment rationaliser l'enseignement. Mais dans le qualifiant, on se retrouve parfois avec des classes qui comptent 7 élèves et une autre, 1 kilomètre plus loin mais située dans un autre réseau, qui propose la même option, mais avec 5 ou 6 élèves. Dans un monde merveilleux avec plein d'argent, cette situation serait parfaite. Mais au vu de la situation financière, ce n'est plus tenable. Au contraire, il faut être réaliste, rationnel et mutualiser les moyens entre réseaux, les décroiser. Je pense que cela permettrait de dégager des moyens humains et financiers importants, pour mieux les redéployer. »

Décroiser les réseaux, pour en faire un réseau unique ?

« Non, ça je n'y crois pas du tout. C'est une belle idée, mais elle est impossible à mettre en œuvre. En revanche, il faut décroiser les réseaux, instaurer la portabilité de l'ancienneté entre les réseaux ou même vis-à-vis du privé. Il est quand même surréaliste de dire aujourd'hui à un prof : 'Tu changes de réseau ok, mais tu perds toute ton expérience et/ou ta nomination !'. Dans quel autre secteur voit-on ça ? »

Et quid de l'idée pour le spécialisé ?

« Le spécialisé est une formidable structure, mais quand on regarde aujourd'hui ce que coûte un élève, on en est à environ 17.000 euros par an. Alors que pour ceux du

primaire ou du secondaire, c'est 4 à 4.500 euros par an en moyenne. L'idée, c'est que si on pratiquait davantage l'intégration dans les classes ordinaires, on pourrait dégager des moyens humains. Avec les écoles du spécialisé qui deviendraient des écoles « ordinaires » et les enfants à besoins spécifiques qui se retrouveraient intégrés dans les classes. Mais avec un encadrement adapté, qui proviendrait du « surplus » spécialisé. Car il ne resterait alors dans le spécialisé que les élèves qui ne peuvent pas être intégrés ou qui veulent y rester. »

Une réforme qui faciliterait par la même occasion l'intégration ?

« Aujourd'hui, la réalité c'est que dire à un enseignant de prendre en charge un élève à besoins spécifiques alors qu'il a déjà 25 élèves, ce n'est pas possible. J'ai vécu cette situation en tant qu'échevine

« Transformer l'image du qualifiant en une filière d'excellence »

Si Joëlle Maison évoque une réforme plus large du qualifiant, elle en appelle aussi à changer la perception souvent négative qu'en ont les élèves et leurs parents.

« Un des objectifs de l'école aujourd'hui, c'est de permettre à tout un chacun d'accéder au monde des études supérieures, de l'université. C'est très bien, mais il faudrait en réalité élargir la réflexion. Pour que les élèves dits 'de bonne famille' envisagent les filières du technique et du qualifiant de manière aussi valorisante que l'université. Mais aussi que les élèves issus de familles plus modestes ne voient plus nécessairement les études supérieures comme l'une des seules façons de 's'élever socialement'. »

Une revalorisation de ces filières qui aurait par la suite un effet positif sur le marché de l'emploi. « Les métiers manuels sont en pénurie. Pourtant, ils sont tout aussi importants. L'idée, c'est qu'il y a un gros travail à fournir pour en faire là aussi des filières d'excellence. Pour faire entrer dans les têtes des élèves, mais aussi des familles, que ce ne sont pas des filières de 'relégation' mais des filières comme les autres qui permettent d'avoir un bel avenir également. Avec tout autant de fierté de décrocher son diplôme et d'accéder à un métier qu'un médecin par exemple. » ■

G. VBG.



©DR

où j'ai dit : 'Oui oui, on va intégrer cet élève dans une classe ordinaire !'. Mais dans les faits, c'était très compliqué. Il faut que les moyens suivent, or ils ne sont pas là aujourd'hui. Les Pôles Territoriaux sont mis en place depuis cette année, on va leur laisser un peu de temps. Mais à mon avis, favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans les classes ordinaires, ça a beaucoup plus de sens. Car il ne faut pas oublier qu'avec les Pôles Territoriaux, on a démultiplié les structures et donc l'administratif, avec une déperdition d'argent lié à cet administratif... »

Du côté de l'accompagnement, la solution viendrait-elle également de la formation initiale des enseignants ?

« J'ai fait une proposition au Parlement qui n'a pas été retenue. Elle consistait à faire de la 4^e année d'études supplémentaire une année en alternance, avec 50% de cours et 50% de pratique. Pour permettre aux étudiants de se familiariser avec le monde réel (même si les stages existent) et aux enseignants d'avoir plus d'aide en classe. Une situation 'win-win' qui, par ricochet, permettrait de contrebalancer l'abandon du métier avec 25% des jeunes qui abandonnent dès la première année... Car ils seraient mieux préparés et plus conscients de la réalité du métier. »

Plus rock'n'roll, vous avez proposé une prime à la pénibilité pour les enseignants des écoles compliquées...

« Le métier d'enseignant n'est pas le même partout et donc il ne serait pas insensé de donner des primes dans les écoles compliquées. Car il est plus compliqué d'être enseignant dans ces écoles-là, il y a tout simplement plus de choses à gérer. »

Que pensez-vous des aménagements de fin de carrière proposés par Caroline Désir ?

« Elle a le mérite d'avoir lancé une amorce pour contrer la pénurie d'enseignants. Son idée de dégager des périodes chez les profs en fin de carrière pour qu'ils apportent un soutien en classe aux moins expérimentés est une bonne idée qui va avoir des retombées pratiques. Mais pour qu'elle soit efficace, cela devrait être fait à très grande échelle. » ■

G. VBG.



« **Mon échevinat à Uccle m'a permis de découvrir le monde passionnant de l'enseignement** »

Joëlle Maison n'aura pas connu une scolarité des plus faciles. Enfant très introvertie et victime d'un peu de harcèlement en primaire dans une école uccloise, elle s'est davantage épanouie à l'Institut Sainte-Ursule de Forest où elle s'était mise en tête de devenir une leader de la classe. Elle termine sa rhéto à 17 ans, assez facilement.

« Je voulais alors devenir soit psychiatre, soit avocate. J'ai opté pour la deuxième option, mais tout ne s'est pas passé comme prévu. Je n'allais pas au cours, je n'étudiais pas, etc. Je me réfugiais en réalité un peu dans la lecture, ce qui m'a obligée à passer par le jury d'Etat pour passer en deuxième à l'ULB. »

Malgré des études de Droit qui ne la passionnent pas, Joëlle Maison passe le barreau dans un petit cabinet d'avocats. « On devait tout y faire de A à Z, y compris plaider les affaires, ce qui n'était pas évident au départ pour moi, grande timide. Mais ça a été génial et ça m'a passionnée pendant 15 ans. »

À la même époque, elle entre en politique au sein du FDF (actuel DéFI). Elle est élue à sa grande surprise conseillère communale à Uccle, avant de passer échevine de l'Éducation et de l'Enseignement de 2006 à 2018. « Être échevine, c'est du concret. Une fonction qui m'a permis de découvrir un monde passionnant, surtout qu'il y a 15 écoles à Uccle et vraiment de tout. Ce qui représente environ 7 à 800 personnes à gérer, à rencontrer, pour récolter les échos du terrain et voir ce qui fonctionne ou pas, etc. »

Très active, elle aura mené trois grands projets : la création d'une école en immersion - ce qui lui tenait très fort à cœur dans un contexte d'apprentissage des langues - un projet d'éducation à l'environnement et un projet d'école à rayonnement musical. Une expérience de terrain qui l'a propulsée en tant que députée FWB. « J'étais toujours très active, mais j'ai eu l'impression d'être moins utile car dans l'opposition. Même si la commission Éducation semble être un peu à l'écart des querelles politiques. L'appartenance politique y passait un peu après la vision de la pédagogie et du bien-être des élèves. » Une aventure qui s'est terminée en 2021, même si elle reste active au sein du Parlement bruxellois. ■

G. VBG.

Retrouvez l'interview-vidéo sur :
<https://youtu.be/XwTHuCQFkw>





Le néerlandais ou l'allemand comme première langue moderne : entre accueil positif et questionnements

ARNAUD MICHEL

C'est un des dossiers qui fait l'actualité dans le secteur de l'enseignement ces dernières semaines : l'obligation du néerlandais ou de l'allemand à partir de la 3^e primaire dès 2027-2028. Nous avons sondé différents partis représentés dans l'hémicycle communautaire pour savoir comment ils appréhendaient cette réforme et quels points d'attention celle-ci faisait apparaître.

Pour débiter, quelques chiffres valent mieux que de longs discours. En 2019-2020, 64% des élèves de 6^e primaire en Wallonie suivaient un cours de néerlandais et seulement 47% le faisaient en première secondaire. Toujours en Wallonie, de récentes statistiques indiquent que 28% des élèves inscrits en 6^e secondaire en 2020-2021 n'avaient pas suivi une seule heure de cours de néerlandais durant toute leur scolarité. 1% de ces 52.502 élèves a choisi le néerlandais durant tout son parcours. Le constat est clair : le choix du néerlandais s'efface de plus en plus au profit de l'anglais.

Face à ces constats, la ministre de l'Enseignement, Caroline Désir (PS), a déposé sur la table du gouvernement une note d'orientation visant à rendre

obligatoire une des langues nationales - le néerlandais ou l'allemand - à partir de la 3^e primaire dès 2027-2028. Une proposition approuvée par le gouvernement à la mi-octobre. Latifa Gahouchi, députée PS et présidente de la commission Éducation du Parlement, appuie le constat. « *Il fallait amorcer une réflexion vers plus de bilinguisme* », dit-elle. « *On voit clairement un déficit de connaissances des langues nationales au sud du pays. Je soutiens évidemment la mesure de la ministre. Mais le travail ne s'arrête pas là. On va mettre en place, en janvier, un groupe de travail au sein de la commission. Il travaillera sur ces matières et sur la double immersion, entre autres.* »

Des avis divergents

« *Nous sommes pour la généralisation de l'apprentissage d'une langue nationale* », explique Stéphanie Cortisse, députée MR. « *Avec les règles actuelles (cf encadré en page 11), la Wallonie était isolée.* » La députée réformatrice, qui tient à préciser qu'elle ne sous-estime pas l'apprentissage de l'anglais, poursuit : « *C'est une bonne décision pour renforcer l'unité du pays et pour augmenter le sentiment d'appartenance nationale. C'est également bon pour accroître l'employabilité des jeunes. En effet, beaucoup d'offres d'emploi demandent un bilinguisme français-néerlandais.* »

Kalvin Soiresse Njall, député Écolo, élargit le propos : « *Il ne s'agit pas seulement d'enseigner le néerlandais mais aussi de se rapprocher de la culture néerlandophone*

car nous estimons qu'il y a un problème de cohésion entre les communautés. Au-delà des cours en classe, nous plaçons pour des activités hors les murs : cinéma, théâtre, visites culturelles, échanges entre élèves, ... »

Le député écologiste évoque, lui aussi, l'atout des langues dans la recherche d'emploi. « *On va vers une société multilingue. Les chances d'obtenir un emploi augmentent avec la connaissance des langues. Le but n'est pas de marginaliser l'anglais. Si l'apprentissage débute tôt, les enfants seront plus à même de maîtriser plusieurs langues. »*

Son de cloche opposé chez Marie-Martine Schyns, députée Les Engagés et ancienne ministre de l'Enseignement : « *Vu les crises vécues ces derniers temps, il y a des priorités bien plus importantes que cela. Notamment la pénurie des enseignants, la valorisation du métier, la confiance entre le triangle enseignant, élève et parents ainsi que le bien-être à l'école et la santé mentale. »*

Elle dénonce par ailleurs « *une décision prise par le gouvernement sans concertation et donc à l'encontre de la méthode mise en place jusqu'ici par le Pacte d'excellence. Quand y aura-t-il une vraie concertation avec les Pouvoirs organisateurs, les parents et les syndicats ? Un débat public au Parlement doit avoir lieu. Cette question est très vive au sein de la population. »*



Si les avis divergent, le point commun réside dans la nécessité de répondre à un enjeu majeur : le risque d'aggravation de la pénurie d'enseignants. « *Pour la rentrée prochaine, 373 professeurs doivent être trouvés* », détaille Stéphanie Cortisse. « *Il s'agira d'un test grandeur nature. Comment va-t-on trouver ces enseignants ?* », s'interroge Marie-Martine Schyns. « *Nous y serons très attentifs. Le gouvernement y travaille et des efforts doivent être faits par la ministre* », confie Calvin Soiresse Njall.

Pistes

Pour attirer les professeurs, tous trois plaident pour une valorisation à 10 ans pour les secondes carrières. « *Il faut également donner l'envie aux jeunes enseignants en arrêtant de leur donner les pires classes ou en les exposant*

à des retards dans le paiement de leur salaire. J'avais lancé des campagnes de sensibilisation à destination des jeunes, avant leurs études. Elles pourraient être reprises. Tout ne sera pas résolu grâce à cela mais il faut être volontariste », ajoute Marie-Martine Schyns.

Kalvin Soiresse Njall met, quant à lui, quatre pistes sur la table : « *Les secondes carrières et la formation rapide pour entrer dans l'enseignement, les échanges directs d'enseignants avec la Flandre et la mobilité inter-réseaux. »*

Pour le MR et Les Engagés, d'autres questions doivent encore être tranchées par la ministre. « *Même si elles sont en discussion, il faut avancer. Quelle sera l'incidence sur les écoles en immersion anglaise ? Une période transitoire devra être mise en place pour les écoles qui ne proposent que l'anglais. Au MR, nous serons attentifs à l'impact social. Certains enseignants qui donnent par exemple anglais ou espagnol craignent de devoir quitter leur école. Par ailleurs, ne faudrait-il pas ajouter une épreuve « langue moderne » lors du CEB ? Nous y sommes favorables* », ajoute Stéphanie Cortisse.

Marie-Martine Schyns attend désormais que la ministre vienne au Parlement avec les textes légaux. « *Nous pourrions alors nous prononcer plus en profondeur. Actuellement, rien n'est clair* », ajoute celle qui s'inquiète également du sort des enseignants qui ne donnent pas le néerlandais ainsi que des écoles en immersion anglaise. « *Quid des écoles dans les communes qui proposaient des cours d'allemand (voir encadré ci-contre) ? Ces écoles auront-elles toujours le libre choix ?* » ■

Les règles actuelles dans les différentes Régions

Les règles actuelles en matière d'apprentissage des langues varient en fonction des Régions. À Bruxelles, l'apprentissage de la première langue moderne débute déjà en 3^e primaire et est obligatoirement le néerlandais. C'est le cas également dans 4 communes wallonnes à la frontière linguistique : Comines-Warneton, Mouscron, Flobecq et Enghien.

Pour le reste de la Wallonie, l'apprentissage d'une première langue est prévu à partir de la 5^e primaire (en 3^e et 4^e primaire dès la rentrée prochaine suivant les réformes apportées par le Pacte pour un Enseignement d'excellence). Le choix de cette langue doit être effectué entre le néerlandais, l'anglais ou l'allemand. Il existe cependant une exception pour 5 communes : Waimes, Malmedy, Plombières, Baelen et Welkenraedt. Les élèves y ont le choix entre l'allemand et le néerlandais.

Enfin, en Flandre, tous les élèves apprennent d'abord le français à partir de la 5^e primaire. Dès la 3^e primaire en option et même dès la 1^{re} primaire dans les établissements néerlandophones à Bruxelles. ■ **A.M.**

La pénurie : un problème majeur mais peu de solutions miracles

Nous avons pu nous en rendre compte au fil des réactions, une problématique est pointée de manière récurrente : la pénurie d'enseignants. Rendre obligatoire le néerlandais ou l'allemand comme première langue moderne dès la 3^e primaire à partir de 2027-2028 est-il vraiment réaliste ?

« Déjà sans cette mesure d'obligation de suivre une des langues nationales, nous allons être confrontés à une aggravation de la pénurie à la rentrée 2023 », explique Laetitia Bergers, Secrétaire générale de la Fédération de l'enseignement fondamental (FédEFoC) du SeGEC. « En effet, avec le cours de langue qui aura lieu dès la 3^e primaire à partir de l'année prochaine en Wallonie, on va devoir trouver davantage d'enseignants. » On parle ici de 373 professeurs à recruter.

« Actuellement, tous les élèves n'ont pas l'entièreté des heures de langues modernes qu'ils devraient avoir. Les écoles sont obligées de prévoir un certain nombre de périodes en fonction de la région (voir page 11) mais celles-ci ne sont pas entièrement financées. C'est un problème », ajoute Laetitia Bergers.

Dans l'enseignement secondaire, le manque de professeurs est aussi un problème réel. La Fédération de l'enseignement secondaire catholique (FESeC) a sondé les 290 établissements du réseau. Sur 275 réponses reçues, 129 écoles font état d'une pénurie de professeurs dont 50 spécifiquement en langues modernes.

Accompagner les enseignants

Mais quelles solutions pour régler ce problème ? Soyons de bon compte, cela ne se fera pas d'un coup de baguette magique. Laetitia Bergers : « La ministre travaille sur un pool d'enseignants qui pourraient aller dans différentes écoles. C'est en phase de test pour les instituteurs primaires. Il est nécessaire également d'alléger les conditions d'accès à la fonction et pour la rendre plus attractive. On pourrait aussi valoriser une partie de l'ancienneté acquise dans le privé. Enfin, l'idéal serait d'avoir une formation initiale des enseignants plus en phase et plus réaliste avec l'apprentissage du néerlandais. »



Du côté de la FESeC, l'accent est mis sur l'accompagnement des enseignants débutants, qu'ils soient jeunes diplômés ou en seconde carrière. « Accompagner au mieux ces enseignants est un enjeu important si on veut qu'ils restent dans l'enseignement. En langues modernes, beaucoup d'entre eux sont en seconde carrière. Parler une langue est une chose, l'enseigner en est une autre. Il est primordial de leur donner des clés », insiste Pascale Prignon, Secrétaire générale adjointe de la fédération du secondaire.

« Outiller les enseignants est essentiel », ajoute Nathalie Delvigne, responsable de secteur « langues modernes » à la FESeC. « Nous avons développé un outil pédagogique qui s'appelle 'Gérer les groupes hétérogènes' qui reprend des outils à disposition des enseignants mais aussi des techniques et jeux pour apprendre, des clés pour animer une classe, etc. La Cellule de soutien et d'accompagnement (CSA) propose des formations pour les enseignants débutants sur leurs premiers pas, sur la manière d'évaluer et sur la gestion et l'animation de classe, par exemple. »

Le recrutement de professeurs est donc le défi majeur à relever d'ici la mise en œuvre de la mesure en septembre 2027. La ministre de l'Enseignement, Caroline Désir (PS), a fait voter un décret en ce sens au Parlement de la FWB. Celui-ci comprend plusieurs mesures dont la prise en compte de 5 ans d'ancienneté pour les enseignants en seconde carrière et le maintien de l'ancienneté en cas de changement de réseau. Le décret prévoit également l'élargissement de l'autorisation d'exercer au-delà de l'âge de la pension à tous les retraités de l'enseignement. Enfin, la formation et la certification de celle-ci feront l'objet d'une attention particulière. Concrètement, des certificats de réussite à des tests de langues émis par des organismes nationaux ou internationaux encore à définir seront valorisés pour le titre de capacité des enseignants de langues modernes. ■

A.M.

Des implications organisationnelles sur le terrain

Du côté des écoles, l'obligation du néerlandais ou de l'allemand aura un impact organisationnel. A fortiori dans les établissements qui ne proposent actuellement pas une de ces deux langues. C'est le cas de l'école fondamentale de l'Institut Sainte-Marie d'Arlon.

« Suite à une grande désaffection du néerlandais, puis de l'allemand, nous enseignons uniquement l'anglais », explique Michèle Gavroy, la directrice. « Je comprends le souhait de pousser les langues nationales. Mais la mise en pratique ne se fera pas sans heurts organisationnels. Quid des professeurs d'anglais qui n'ont pas les titres pour enseigner le néerlandais ? Et même s'ils l'ont. Avoir le titre ne signifie pas forcément vouloir l'enseigner. Cela risque de renforcer la pénurie en province du Luxembourg alors que la formation des régents à Bastogne ferme faute d'étudiants »

« Étant proche du Luxembourg, l'allemand peut être un plus mais l'anglais reste prépondérant. Cela risque de susciter un tollé chez les parents », poursuit Mme Gavroy qui plaide pour plus de clarté sur les implications de cette décision. « On veut préparer les choses mais c'est difficile tant que tout n'est pas clair. » ■

A.M.



Les langues pour s'ouvrir à l'autre

Pour aller plus loin que l'écueil de la pénurie, Laetitia Bergers nous brosse le contexte global de l'apprentissage des langues à l'école. Celui-ci commence dès la maternelle avec l'éveil aux langues.

Sur le fond, la FédEFoC est plutôt favorable à l'obligation d'apprendre une des langues nationales. « Dans les programmes du SeGEC, on insiste sur la nécessité d'ouverture à la langue et à la culture de l'autre. L'éveil aux langues est tant au service du développement langagier qu'au service du développement citoyen. En effet, aborder les

langues, c'est s'approcher de l'autre, de sa culture et de son identité, surtout dans un contexte où nos classes sont pluriculturelles et accueillent des profils d'élèves des 4 coins du monde avec des vécus parfois très lourds. »

Cette ouverture est une notion chère au SeGEC. « Nous respectons le cadre des référentiels et nous nous référons au Conseil de l'Europe qui promeut 'des méthodes d'enseignement des langues vivantes qui renforcent l'indépendance de la pensée, du jugement et de l'action combinée à la responsabilité et aux savoir-faire sociaux'. On intègre en outre des recherches qui prouvent l'intérêt du multilinguisme. »

La réforme s'inscrit donc dans un contexte plus général d'apprentissage des langues. « Dès la maternelle, avec l'éveil aux langues, les enfants seront amenés à développer des aptitudes qui permettent de communiquer, de comprendre des séquences

langagières, d'ouvrir le cerveau aux comparatifs entre différentes langues. Et on le sait, plus cela se fait jeune, meilleur sera l'apprentissage qui viendra par la suite. Dans ce cadre, la décision du gouvernement a du sens. Il est bon qu'en Belgique on puisse se rapprocher de la langue et de la culture néerlandophones ou germanophones. »

« Ce qu'on peut regretter, c'est que la décision de rendre obligatoire une des langues nationales ait été prise de manière unilatérale. Il n'y a pas eu de concertation avec les acteurs. Ceci dit, il fallait avoir le courage de le faire », reconnaît Laetitia Bergers. « Nous avons quatre ans pour nous y préparer. Je pense que c'est suffisant. Maintenant, nous attendons du gouvernement le cadre précis de cette réforme. » ■

A.M.



Et l'immersion dans tout ça ?

Quand on aborde le sujet de l'apprentissage des langues dans l'enseignement, la filière de l'immersion est incontournable. En allemand, en anglais ou en néerlandais, ce type d'enseignement concerne environ 45.000 élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles, fondamental et secondaire confondus. Quel sera l'impact de l'obligation du néerlandais ou de l'allemand sur l'immersion ? Nous avons posé la question à Amélie Meulder, fondatrice de l'Union des Parents des écoles d'Immersion (UPI).

« Nous accueillons favorablement la décision. L'UPI milite pour l'immersion mais aussi pour plus de multilinguisme. C'est donc un pas dans le bon sens à cet égard », débute Amélie Meulder. « Cependant, par rapport à l'immersion, nous nous interrogeons sur plusieurs aspects. »

Le premier d'entre eux rejoint la crainte générale : l'aggravation de la pénurie des enseignants, spécifiquement en néerlandais. « Pour la rentrée prochaine, avec l'avancement de la 1^{re} langue moderne en 3^e primaire, la ministre Désir annonce déjà environ 400 enseignants à trouver. Comment faire ? La pénurie est déjà forte en immersion et s'est même renforcée avec la réforme des rythmes scolaires car les enseignants néerlandophones se retrouvaient en décalage avec leurs enfants scolarisés en Flandre », détaille Mme Meulder. « D'ailleurs, une des craintes qui vit dans les milieux de l'immersion néerlandaise, c'est qu'on

laisse l'immersion périlcliter pour que des enseignants soient réinjectés dans le circuit classique. Je sais que ce n'est pas à l'agenda politique mais c'est une crainte... »

Seconde carrière

Ensuite, pour l'UPI, sans mesures drastiques, la pénurie d'enseignants risque de venir plomber cette nouvelle mesure. « On rejoint la ministre Désir sur pas mal de plans. Mais on veut aller plus loin et plus vite », explique Mme Meulder. « Sans ouverture, point de salut. Une ouverture vers les enseignants en seconde carrière en valorisant 10 ans d'ancienneté, comme en Flandre ou comme dans la qualifiant en FWB. Il faut également fidéliser ces enseignants et accélérer la reconnaissance des certificats obtenus à l'étranger. On ne peut plus traîner », exhorte-t-elle. Le propos reste néanmoins optimiste. « Sur le moyen et long terme, l'obligation du néerlandais aura un effet positif sur la pénurie. La mesure devrait attirer... »

Enfin, l'UPI attire l'attention sur le futur des écoles en immersion anglaise. Vont-elles devoir revoir leur projet pédagogique ? « Cette réforme aura un impact qui nécessitera de revoir le décret. » L'Union des Parents des écoles d'Immersion met ses propositions sur la table. « Il faudrait prévoir l'immersion en néerlandais en primaire et permettre de basculer vers l'immersion anglaise en secondaire. Pourquoi ne pas envisager la double immersion dès la 3^e primaire ? Actuellement, le décret vise le secondaire. Nous souhaitons étendre cette possibilité dans un but de multilinguisme renforcé. Pour l'immersion en anglais, il y a donc des pistes. Surtout que des études ont montré qu'il y avait peu de souci de passer d'une langue à une autre. » Et Amélie Meulder de conclure : « Si le gouvernement veut vraiment promouvoir les langues, il y a des solutions. » ■



©DR

A.M.



Les langues : de véritables atouts pour l'emploi

Le multilinguisme est fortement encouragé et est souvent érigé comme un atout sur le marché de l'emploi. Cela se vérifie-t-il dans les faits ? Nous avons interrogé le Forem et Actiris pour objectiver la situation. Les chiffres sont plutôt parlants...

Jean-François Marchal est analyste de marchés au Forem. Pour lui, cela reste stratégique sur le marché de l'emploi de connaître le néerlandais. « Entre 18 et 19% des offres d'emploi qui passent par chez nous demandent du bilinguisme. Dans 70% des cas, il s'agit du néerlandais. » Des chiffres stables depuis 2015-2016.

Du côté du pendant bruxellois du Forem, ces statistiques sont encore plus révélatrices de l'importance des langues. « Parmi les offres d'emploi gérées par Actiris, une sur deux nécessite des connaissances linguistiques explicites, et parmi celles-ci, plus de 55% requièrent des compétences en français et en néerlandais », détaille Romain Adam, porte-parole de l'Office régional bruxellois pour l'emploi.

Jean-François Marchal ajoute : « Ces statistiques varient également en fonction du diplôme requis. Pour le supérieur, on parle d'un tiers des offres qui imposent d'être bilingue, contre un cinquième pour l'enseignement secondaire. » Le secteur est également un élément qui influence fortement la demande de multilinguisme. Il insiste sur un aspect spécifique à la Belgique. « N'oublions pas que la Flandre reste le premier partenaire économique de la Wallonie. En Wallonie, le tourisme se développe de plus en plus. Il attire une nombreuse clientèle néerlandophone. Il est logique que les employeurs recherchent des profils qui maîtrisent la langue. L'Horeca est aussi un secteur en recherche de travailleurs bilingues français-néerlandais. On peut citer les fonctions commerciales en général. »

M. Marchal pointe néanmoins un problème rencontré assez régulièrement. Certaines offres d'emploi ne trouvent pas le candidat idéal à cause de ce prérequis linguistique. « Il arrive même que des employeurs doivent aller chercher les candidats de l'autre côté de la frontière linguistique, surtout dans les activités saisonnières. »

Des outils pour apprendre

L'analyste du Forem veut attirer l'attention des jeunes sur l'importance de maîtriser les langues. « Pour les jobs étudiants, le premier contact avec le marché de l'emploi, c'est un avantage indéniable. Dans les Ardennes, par exemple, pour pratiquement deux tiers des offres pour de tels jobs le néerlandais est requis. »

À Bruxelles, Actiris a réalisé une enquête en 2021 sur la maîtrise des langues. « Si l'on se base sur les tests de langues effectués sur la plate-forme Brulingua, 4.781 Bruxellois ont effectué un test en néerlandais et, ensemble, ont obtenu un score de 22%. 3.667 personnes ont réalisé un test en français et obtenu 41%. Quant à l'anglais, 3.667 Bruxellois ont procédé à un test pour atteindre 31% », note Romain Adam.

Afin de développer des compétences linguistiques, les deux Régions ont créé une plateforme gratuite et accessible à toutes et tous. Brulingua, à Bruxelles, et Wal-langues en Wallonie, offrent la possibilité de se former de manière autonome, dynamique et interactive. Avis aux amateurs ! ■

A.M.



Collège Saint-Roch

À Ferrières, un écrin de verdure protégé des pestes et des tempêtes

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Chaque mois, nous vous proposons de remonter le temps et de partir à la découverte de l'histoire de nos écoles. Ce mois-ci : le Collège Saint-Roch, à Ferrières, établissement multi-séculaire qui s'inscrit radicalement dans la modernité avec sa nouvelle piscine et sa nouvelle gare pour autobus.

1 820-2020. Peu d'écoles peuvent se targuer de pouvoir fêter leur bicentenaire, de voir leur histoire remonter à bien avant la naissance de la Belgique. « 1820, c'est la date de la création par l'évêché de Liège d'un petit séminaire à cet endroit », dit le directeur du Collège Saint-Roch à Ferrières, Benoît Dardenne, « mais il y avait ici des cénobites dès le...VII^e siècle ! On vénérât des sources qui donneront naissance au pèlerinage aux Saintes-Fontaines. »

« Ici », c'est le monastère de Bernardfagne (première mention en 1216 de cet ermitage établi selon la Règle de Saint Benoît), un lieu perdu (encore toujours au XXI^e siècle) entre forêts et pâtures, aux confins des provinces de Liège et de Luxembourg. Pas étonnant que, depuis 1.500 ans, ceux qui veulent se retirer du monde aient trouvé ici un « lieu tranquille et solitaire, fait pour l'étude et la prière », comme se définira l'internat.

Mélange d'architecture abbatiale de type « Renaissance mosane » (le porche de 1716), de traces de château-ferme moyenâgeux et d'ailes construites au XX^e siècle, Saint-Roch est un ensemble enchanteur, qui a perdu l'église qui menaçait ruine et dont le cimetière est bien caché des élèves. À l'étage, face aux boiseries récupérées dans cette ancienne chapelle, les vitrines abritent nombre de trésors liturgiques faisant la jalousie du Grand Curtius (ex-Musée d'art religieux et d'art mosan), à Liège.

Fausses reliques

Comme le fameux Christ en croix authentifié de Del Cour, auteur de la plupart des sculptures de la Cité ardente du XVII^e siècle. Et un certain nombre de représentations de Saint Roch, saint dédié à la lutte contre la peste. « Vous savez que Saint Roch n'a jamais réellement existé ? », lance Benoît Dardenne. « C'est une invention pure et simple de l'Église. Il s'agit d'un 'doublet hagiographique'. C'est-à-dire que l'on utilise des vies de saints, qu'on y puise des personnages et qu'on les remet au goût du jour. Saint Roch de Montpellier, par exemple, est une 'copie' de Saint Racho, évêque d'Autun. D'où la confusion sur son nom et le fait que celui-ci protégeait des tempêtes : de 'tempestes', il ne serait resté que 'peste'. C'est le fruit de décennies de recherches d'un médiéviste de l'ULB, Pierre Bolle. Cela n'a pas empêché Saint Roch d'être un des saints les plus vénérés au monde. En 1520, le prieur Guillaume Pezin a même fait l'acquisition de reliques de Saint Roch. J'ai fait venir Pierre Bolle en conférence au collège. Après, certains professeurs sont venus me demander, dépités : 'Mais alors, nos reliques sont fausses ?' »

Fermé par la Révolution française puis par Guillaume des Pays-Bas, Saint-Roch n'a cessé de renaître. L'école rouvre en 1837. En 1853 enfin, le petit séminaire est rétabli et son cycle d'humanités conduit à une première promotion de rhétoriciens en 1859. L'évêché de Liège cesse d'être le PO du Collège en 1983, date du début de la laïcisation complète de la direction et du corps enseignant, et bien entendu de la mixité.

Le PO actuel compte depuis peu en ses rangs le grand écrivain Armel Job, ancien directeur de l'Institut Notre-Dame du Séminaire de Bastogne. Un autre artiste, André Simar, récemment décédé à l'âge de 94 ans, a désormais son nom associé au collège. Il a offert à l'école les grands tableaux qu'il a réalisés sur base de la Passion du Christ. Les 15 (et non 14...) stations de son Chemin de Croix s'apparentent autant à Bruegel qu'aux collages, à la BD ou à la « Pixel War » sur Reddit. Particularité : on y reconnaît entre les scènes bibliques des personnalités contemporaines comme mère Teresa ou... Jane Birkin et Leonardo DiCaprio. Avant cela, elles avaient été exposées à l'église Saint-Servais à Liège et dans les abbayes de Val-Dieu, Brialmont et Orval. « Nos élèves passent quotidiennement devant ces 15 visages différents du Christ. Mais je dirais comme notre ancien aumônier, Jean-Pierre Pire : 'Ce n'est pas 15 visages de Jésus que j'ai sous les yeux quotidiennement mais 850 !' » conclut Benoît Dardenne. ■



Votre école a une histoire ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be



Une piscine pour toute la région

Benoît Dardenne ne croit pas à la fatalité. L'internat de Saint-Roch a fermé ses portes en 2000. « On dit la formule dépassée et plus en phase avec les besoins de notre époque mais je ne le pense pas : il faut juste adapter l'offre à l'époque. C'est ce que nous avons fait avec l'Internat libre du Cœur de Liège, qui a ouvert en 2016. Personne n'y croyait et il est à présent partenaire de 24 écoles tous réseaux confondus et de l'Académie du Standard. Nous réfléchissons à une façon de réactualiser le concept à Ferrières. En attendant, grâce aux cours de langues du Ceran, aux locations aux scouts ou aux promeneurs et, in fine, à la présence de réfugiés ukrainiens, il n'a jamais perdu son utilité et son identité », dit-il.

Deux autres projets aboutiront très prochainement. D'abord, au premier semestre 2023, une gare d'autobus construite avec l'OTW (Opérateur de transport en Wallonie). Elle comptera 6 arrêts. L'ancien petit séminaire diocésain accueille 850 élèves venus de 52 écoles primaires alentour et il est desservi par 5 lignes des TEC et autant de lignes privées, certaines ayant même été créées spécialement pour répondre à la demande de parents. Aujourd'hui, les élèves et les bus doivent se masser sur le rond-point devant l'établissement : l'aménagement empiètera donc sur la pâture face au collège. Avec humour, la gare de bus sera appelée « Gare des Guillemites » par allusion aux moines guillemites (de l'Ordre de Saint-Guillaume) qui ont établi un prieuré en 1248 à Ferrières avant d'essaimer à Liège et d'y fonder le couvent des Guillemins. « Aujourd'hui, du chemin de fer des Guillemins aux chemins ferrusiens des Guillemites, il n'y a pas loin », répète-t-on, tel un dicton, à Saint-Roch.

Un autre gros morceau, c'est la réouverture de la piscine. En 2017, elle a fermé après 44 ans d'existence, vu ses coûts et sa vétusté. Benoît Dardenne voulait croire que cette fermeture ne serait que temporaire : « Après quelques années de réflexion, et grâce à la possibilité d'obtenir des subsides dans le cadre du 'Plan piscines' de la Région wallonne, nous avons constitué une intercommunale avec la complicité des communes voisines de Ferrières, Hamoir, Anthisnes, Comblain-au-Pont et Ouffet. Il faut dire que 4 des 5 bourgmestres de ces communes sont des anciens élèves, cela aide ! La piscine de Bernardfagne a ouvert à la Toussaint pour toutes les écoles primaires et secondaires de ces communes, ainsi que pour des associations et des clubs. Il y a dans le Pacte d'excellence une obligation d'apprendre la natation mais il n'y a pas de piscine à des dizaines de kilomètres à la ronde, rien d'ici à Liège. Nous comblons un manque. » ■

« J'encode tout : des factures de garderie aux achats de craies, sans oublier les subsides ! »

GÉRALD VANBELLINGEN

Lucie Denil aura consacré une grande partie de sa vie à l'enseignement. D'abord institutrice pendant 20 ans à l'école libre Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet, elle est ensuite devenue directrice pendant 12 ans de l'école Notre-Dame de Fleurus, sans oublier son poste de secrétaire d'entité pour la région de Fleurus. Autant de missions différentes qui ne l'ont pas découragée, que du contraire. Alors qu'elle a désormais passé le cap des 3x25 ans, elle est toujours bien active comme trésorière au sein du PO de l'école Saint-Martin à Villers-Perwin, où habitent ses enfants. Un poste qu'elle occupe depuis 2010, soit douze ans déjà.



Lucie Denil ©DR

À quoi ressemblent vos missions au quotidien ?

« J'encode tout, mais alors vraiment tout. Cela va des factures de la garderie pour les parents, aux subsides que l'on reçoit, sans oublier les craies ou le moindre petit achat de matériel, les activités que nos enseignants organisent, etc. Je pense que ça me prend vite une heure par jour environ, entre les coups de fil pour vérifier les montants et les jours où je passe à l'école. On a par exemple pris la décision collégiale d'engager un ouvrier à mi-temps pour réaliser quelques travaux. Ce qu'il faut évidemment encoder. Il reste alors encore les réunions mensuelles, au minimum une fois par mois. Mais ici, depuis le début de l'année, notamment en raison de ces travaux mais aussi de la crise énergétique, on en a eu plus régulièrement. Donc ça dépend un peu des urgences et/ou de l'actualité. »

Presque 60 ans dans l'enseignement et déjà 12 comme bénévole au sein du PO. Après tout ce temps, la motivation reste-t-elle intacte ?

« Oh que oui ! Mais c'est dans mon caractère aussi, je ne m'arrête jamais. On me demande souvent : 'Pourquoi tu t'infliges ça ?'. Mais ça me permet de me sentir utile. Et aider une école qui en a besoin, ça me motive. Et puis, ça me maintient à niveau en informatique. Car au départ, j'ai d'abord dû me former pour savoir utiliser le logiciel. Et je trouve que d'un point de vue personnel, c'est très important car l'informatique est omniprésente de nos jours. Je me souviens encore qu'il y a 35 ans, je mettais en route l'informatique dans mon école, alors que tout se faisait sur papier ! La seule période où je suis un peu moins motivée, c'est au printemps. Car il y a beaucoup à faire au potager (rires). Par contre, il est vrai que sur les 5-6 dernières années, le nombre de tâches a beaucoup évolué. Rien que pour intégrer les conseillers en prévention et

leurs recommandations, il y a beaucoup de choses à faire. Et d'un point de vue trésorerie, si on reçoit des subsides, ce n'est pas du tout assez. »

Recruter des bénévoles, c'est parfois loin d'être simple pour les écoles... Des conseils à donner ?

« C'est vrai que des jeunes motivés et disponibles pour faire du bénévolat, il est souvent difficile d'en trouver. Mais ici, à l'école Saint-Martin, on a la grande chance d'avoir une association de parents qui est hyper active. Et nos relations sont très bonnes, ce qui permet d'avoir une école dynamique et qui attire. De notre côté, cela nous permet d'avoir des candidats pour intégrer le PO ou l'équipe de bénévoles car ils nous connaissent et savent que notre mission, c'est d'être les garants du bon fonctionnement de l'école. Bref, mettre en place de bonnes relations et une bonne communication avec les parents - comme également avec les enseignants - ça aide énormément ! » ■

Devenez bénévole auprès de nos écoles !

S'engager comme bénévole dans une école de l'enseignement catholique, c'est s'investir pour un enseignement de qualité, au sein d'une société solidaire, respectueuse et ouverte. C'est aussi transmettre des valeurs auxquelles on croit. Prêts à vous engager ? Une heure ? Une heure... par jour ? Par semaine ? Par mois ? Les écoles n'attendent que vous... Envoyez-nous un mail sur l'adresse po@segec.be en précisant l'école que vous souhaitez aider. Ou connectez-vous sur la plateforme www.giveaday.be qui répertorie les besoins concrets de certains établissements. ■



Se connecter



Les besoins de nos écoles

« La classe de m'sieur Fred » : plus de 200 capsules vidéo pédagogiques

GÉRALD VANBELLINGEN

Frédéric Stablum s'est lancé dans un projet un peu fou depuis le confinement : créer des capsules vidéo pédagogiques toutes matières confondues et destinées aux élèves de primaire. Pour soutenir l'apprentissage, permettre la différenciation, une autre approche pédagogique ou encore le suivi des cours à distance. Un travail acharné qui lui a permis de réaliser plus de 200 capsules aujourd'hui !

Si vous êtes adeptes des vidéos sur le web, vous aurez peut-être déjà visionné l'une des plus de... 200 capsules pédagogiques qu'il a réalisées ! Lui, c'est Frédéric Stablum, un enseignant titulaire dans une classe de 6^e primaire dans la région de Charleroi. Et son projet, il l'a sobrement baptisé : « La classe de m'sieur Fred ». Une chaîne YouTube où il a regroupé l'ensemble de ses capsules pédagogiques mais aussi plein d'exercices du CEB destinés à mieux le préparer. Le tout accessible à tous : élèves, parents et enseignants.

« Les objectifs du projet sont multiples : les vidéos permettent aux élèves d'aborder l'ensemble des matières de primaire. Ce qui permet à la fois de soutenir l'apprentissage – notamment de ceux en difficulté – de varier les approches pédagogiques, de pratiquer la différenciation où chaque élève peut s'arrêter quand il le souhaite, se documenter, en parler par exemple avec ses parents, etc. », explique Frédéric Stablum. « Enfin, dernier point positif : il permet aux enfants malades de continuer à suivre des cours. C'était d'ailleurs ça le point de départ du projet : permettre aux enfants de continuer à avoir cours à distance alors qu'on était en plein covid. »

Deux ans plus tard et après un très gros travail, la chaîne a passé le cap impressionnant des 200 vidéos et 4.330 abonnés !

« Les premières vidéos étaient assez basiques. Mais ensuite, j'ai intégré des animations, ce qui m'a parfois demandé 4 ou 5 heures de travail pour réaliser une vidéo de 10 minutes. Il y a l'idée, les animations, le fait de poser ma voix, etc. Il y a de tout : de l'histoire, de la géo, des sciences, des maths et du français. Le rythme était donc assez soutenu mais à force de persévérance, le nombre de capsules s'est démultiplié. Et si je n'ai finalement jamais questionné mes élèves sur l'utilisation qu'ils en font, j'ai en revanche reçu beaucoup de retours positifs des parents. Et maintenant, certains élèves

que je ne connais pas commencent à me saluer : 'Bonjour M'sieur Fred !', ce qui signifie qu'ils ont vu certaines de mes vidéos. Mais tant mieux, car l'objectif, c'était aussi que mon travail soit partagé ou qu'il fasse des émules. Raison pour laquelle je mets à disposition de tous les enseignants les QR codes liés aux vidéos. Pour les intégrer par exemple dans une feuille manuscrite. Et si l'objectif alternatif avec le nombre de vues de mes vidéos, c'est de me permettre de les monétiser, ces petits revenus me permettent surtout d'investir et/ou de rentabiliser le matériel vidéo. Car ce n'est pas avec la prime de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'on peut faire grand-chose en matière de numérique. »

Les vidéos les plus vues ? Sans surprise, celles liées au CEB. « Elles cartonnent, littéralement. Comme celle sur le 'savoir-écouter' (8.100 vues pour le CEB 2021, 9.800 pour la version 2020). La vidéo sur le 27 septembre a très bien marché aussi (15.000 vues). Maintenant, je ne crée jamais de vidéos avant d'avoir donné le cours qui est y lié. C'est toujours un travail après-coup. Ça me permet de la construire en fonction des difficultés ressenties par mes élèves. Ce serait d'ailleurs un conseil que je donne aux enseignants qui voudraient se lancer eux aussi dans des capsules vidéo : créez-les après avoir donné cours, soyez persévérants, allez-y à fond et ne faites pas trop long ! Sans oublier qu'une vidéo ne remplacera jamais un enseignant mais qu'elle s'avère être un outil de soutien intéressant. » ■



Vous êtes un enseignant 2.0 ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be

« J'ai ce feu en moi de transmettre ma passion pour les langues »

GÉRALD VANBELLINGEN

Passionnée par les langues depuis toujours, Sophie Defaux est aujourd'hui enseignante en 1^{re} et 2^e secondaires en immersion anglaise au lycée Sainte-Croix et Notre-Dame à Hannut. Une école où elle se sent parfaitement à sa place et où elle applique notamment ce qu'elle a appris de son aventure au Canada : user de la technologie au profit de la stimulation de ses élèves, pratiquer l'inclusion au maximum et mettre sa créativité au service de l'apprentissage. Pour transmettre au mieux ce feu qui sommeille en elle, celui de la transmission de sa passion pour les langues.



CARRIÈRE



Le jour où j'ai décidé d'être prof :

« Cela s'est fait par étapes. Au départ, j'ai toujours été passionnée par les langues. Je me suis donc tournée vers un bachelier en traduction et interprétation de l'anglais et de l'espagnol vers le français. Des études pendant lesquelles j'ai fait un Erasmus au Canada, un Erasmus qui a littéralement changé ma vie. Car après mon Master en langues modernes (anglais, espagnol et néerlandais) à l'ULB, je suis retournée à l'aventure au Canada, à 22 ans, dans l'idée de perfectionner mon anglais jusqu'à un niveau 'natif'. J'y ai d'abord travaillé en entreprises, ce qui m'a permis d'utiliser les langues au quotidien. Mais au fur et à mesure, je me suis dit que le contact humain me manquait beaucoup et que j'avais cette envie, ce feu qui couvait en moi, de transmettre ma passion pour les langues. Du coup, en parallèle de mon job au Canada, j'ai suivi un bachelier en éducation. Une sorte de spécialisation d'une durée de deux ans, mais qui n'a pas vraiment d'équivalent chez nous. Ce qui m'a donné un excellent bagage pédagogique et une maîtrise des langues. Deux composantes que j'ai intégrées à mon métier d'enseignante. »

Le jour où j'arrêterai d'être prof...

« Je crois que rien ne me ferait arrêter car j'ai ce feu en moi, ce goût des langues et une telle envie de transmettre cette passion que rien ne me ferait arrêter l'enseignement. Le seul hic, c'est qu'en tant que jeune prof, on a cette épée de Damoclès au-dessus de la tête... »



IDÉAL

Une école idéale selon moi, c'est...

« Une école où on se sent bien : les élèves, comme les profs, les membres du personnel, les ouvriers, l'équipe éducative, etc. La clef, c'est qu'il y ait une bonne communication, une bonne écoute, de l'entraide et du respect. Dans l'idéal, je pense qu'il faudrait également mettre en place un espace de travail partagé avec les collègues d'une même matière, pour échanger plus facilement. »



©DR

SOPHIE DEFAUX

Enseignante en 1^{re} et 2^e secondaires en immersion anglaise au lycée Sainte-Croix et Notre-Dame



MON ANNÉE

Au début de l'année, je me sens...

« Au début de cette année, qui est ma première ici à Hannut, j'ai eu ce sentiment très positif de me dire : 'Je suis exactement là où j'ai envie d'être' : en immersion anglaise. Car enseigner me permet de transmettre ma passion pour les langues. Une passion que j'ai depuis toute petite. »

À la fin de l'année, je suis...

« Fatiguée, car je me donne à fond pour mes cours et je travaille tout le temps. Enseigner, c'est un métier qui me passionne et pour lequel je ne saurais pas faire autrement que d'y aller à fond. Je suis dévouée à mon boulot, qui constitue vraiment ma vocation pour le coup. »



ET SI... ?

Mes premières décisions si j'étais ministre de l'Éducation, ce serait... :

« De promouvoir l'immersion à fond au sein du curriculum. Car j'ai le sentiment que si l'idée est soutenue, on peut aller encore plus loin. Tant du côté des financements que des évaluations. Par exemple, les élèves sont évalués de la même manière, qu'ils soient en immersion ou non, ce qui n'a pas beaucoup de sens. Du côté du support aux enseignants en immersion, c'est quasiment le désert également. Aucune plateforme officielle de ressources ou d'échanges n'existe pour aider les profs.

Enfin, il y a un manque de ligne de conduite claire. Sur papier ça tient la route, mais dans la pratique, c'est plus compliqué que ça. Car si les profs en immersion doivent être parfaitement bilingues, ça n'empêche que pour certains, faire des corrections dans une langue qui n'est pas la leur au départ, cela reste très compliqué. »



ÉPANOUISSEMENT

Ma façon de donner cours en quelques mots :

« J'essaie d'appliquer un maximum la pédagogie canadienne au sein de mes cours. Car au niveau de l'usage de la technologie par exemple, ils sont beaucoup plus avancés que chez nous. Tout se fait sans papier ou presque là-bas, ce qui m'a appris à travailler avec la technologie. Et pour les élèves, c'est hyper stimulant. Je travaille par exemple un maximum avec les programmes Google : les sondages, les Google Classrooms, etc. Et en classe, je gère un réseau social que je contrôle entièrement et qui stimule également mes élèves. Car ils y parlent, en anglais évidemment, de sujets qui leur tiennent à cœur. Ce qui constitue un tremplin pour aborder des sujets qu'on n'a pas le temps d'aborder en classe. Ce réseau social, c'est en réalité un formidable outil d'inclusion, qui crée un esprit de communauté et de solidarité dans la classe. Surtout que ça fait travailler mes élèves sans qu'ils ne s'en rendent compte. »

Ce qui m'importe le plus en classe au quotidien :

« Pendant mes cours, j'essaie également d'appliquer deux autres aspects importants dans la pédagogie canadienne. Tout d'abord, en faisant des efforts en termes de communication pour susciter encore une meilleure inclusion. Ça peut paraître bête, mais un simple : 'Bonjour tout le monde (hello everybody)', c'est plus inclusif qu'un 'Salut les gars (hello guys)'. L'idée, c'est vraiment d'être inclusif au maximum. Et ce dès que mes élèves rentrent en classe. Je ne perds donc souvent pas une minute et je leur demande par exemple avant qu'ils rentrent : 'Dites-moi une chose sur vous dont vous êtes fiers', en anglais évidemment. Ça instaure un climat positif, meilleur pour l'apprentissage et ça permet de lancer le cours dans la bonne humeur. »

Technologie, inclusion et ensuite, place à la créativité ?

« C'est ça la troisième composante de mes cours qui provient de ma formation au Canada : la créativité. Car là-bas, la musique et le théâtre faisaient encore partie du cursus de manière obligatoire il y a peu. Et comme je suis musicienne et que je fais également du théâtre, je n'hésite pas à inclure ces deux passions dans mes cours. Avec pas mal d'apprentissages qui se passent dès lors en chansons. Ou encore des pièces de théâtre où je leur demande par exemple d'incarner des organes du corps humains, ce qui permet aussi de travailler la multidisciplinarité. Il m'arrive également de donner à mes élèves des exercices avec comme seule consigne : 'Vous devez interviewer quelqu'un de la classe'. Je leur propose quelques pistes et ensuite, c'est à eux de faire leur choix : plutôt une interview audio ou plutôt vidéo voire une interview écrite. L'idée, c'est qu'ils travaillent la matière et développent leur créativité en même temps, pour qu'ils s'impliquent au maximum et s'améliorent naturellement plus vite. »

Chaque mois, Entrées Libres part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs !

La façon d'enseigner d'un(e) de vos collègues vous inspire et vous vous dites qu'il ou qu'elle mériterait d'être plus (re) connu(e), contactez-nous !

redaction@entrées-libres.be



©Bruno Latour



Bruno Latour : héritage d'un bâtisseur de ponts

ÉDITH DEVEL

Bruno Latour, anthropologue français, féru d'écologie politique et sociologue des sciences, est décédé le 9 octobre dernier. Nombre de ses travaux constituent des références. C'est notamment le cas de sa théorie de l'acteur réseau. Traditionnellement, les sociologues avancent que ce qui fait la société, ce sont les rapports des humains entre eux. Il y ajoute les non-humains (bactéries, flore, ressources...). Il préférerait aussi ériger des ponts entre religion et science plutôt que des murs. Les transitions et leurs implications sur l'école étaient au cœur de l'Université d'été du SeGEC en 2021. Le Service d'étude s'était alors inspiré de ses travaux pour préparer l'événement. Évocation avec Jean De Munck (UCLouvain).

En quoi la sociologie qu'il avançait était-elle différente des théories classiques ?

« Il refusait une sociologie du 'dévoilement' qui viserait à dégager la structure enfouie et cachée (ex : la lutte des classes) des phénomènes de surface. Il pensait que la société n'était qu'un réseau ouvert d'associations contingentes qui regroupent des entités très hétérogènes. Les personnes elles-mêmes sont des réseaux, qui se connectent et déconnectent en traduisant, transformant leurs propriétés et les combinant avec d'autres « actants » sociaux. Cela l'a amené à poser la question du pouvoir des non-humains, et de leur représentation politique. »

Il tenait également un propos assez radical sur l'écologie. Une autre critique de la modernité ?

« Face à la crise climatique, on ne peut plus rêver d'un monde global qui serait

hors-sol ou de se replier sur le local, la nation, comme si les dépendances globales n'existaient pas. Il s'agit de recombinaison nos attachements, réinventer un local défini par des alliances inédites. Des entités lointaines ne demandent qu'à être reconnues. Des bactéries, des espèces menacées, des flux monétaires, des migrants et des religions exotiques se connectent désormais à nos réalités proches pour transfigurer notre horizon d'action. La globalisation n'est pas une 'grande' échelle superposée à des cartes locales, c'est une mutation de la texture même du 'local' et du 'global', de la réalité sociale. Le politique doit désormais, à ses yeux, assurer l'habitat d'une localité de ce type, et renoncer à la rhétorique moderniste de l'arrachement. »

Bruno Latour n'a jamais caché son catholicisme. Certains scientifiques lui reprochaient d'ailleurs de mettre sur le même plan foi et vérité.

« Sa position est justement inverse. Il pensait que la modernité se trompe totalement lorsqu'elle fait de la religion une croyance qui serait de l'ordre du savoir constatif ou explicatif, en concurrence avec la science. La parole évangélique, par exemple, ne fonctionne que par et dans la conversion de son destinataire, et pour cela passe par des mythes comme la création du monde ou le salut de l'âme, qu'on ne doit pas prendre pour une description naturaliste. À force de méconnaître cette performativité spécifique de la religion, nos sociétés ouest-européennes se condamnent à ne rien comprendre, ni au christianisme, ni à aucune religion. Pareillement, on ne comprendrait rien à une lettre d'amour si on prenait un 'Je t'aime' comme une plate information sur l'état psychophysiologique de l'auteur de la lettre. Il s'agit d'un engagement, d'une parole qui crée son objet, et qui, du coup, produit une réalité qui échappe au contrôle des personnes concernées. La religion ou l'amour pointent vers une ontologie différente de celle de la science, mais pas moins réelle. » ■



ÉRIC DE BEUKELAER

L'ami imaginaire et l'Enfant de la crèche

J'entretiens de réguliers échanges avec des personnes se déclarant agnostiques ou athées. Il est toujours intéressant de discuter avec celles et ceux qui ne partagent pas nos convictions les plus profondes. Cela enrichit les points de vue et nuance les clichés projetés sur l'autre. Depuis quelques temps, je constate qu'il y a un argument qui revient souvent sur les lèvres de ceux qui rejettent l'hypothèse de Dieu. Un argument qui semble dès lors avoir le vent en poupe dans les cénacles qu'ils fréquentent. Il se fonde sur la construction mentale de « l'ami imaginaire ». Les pédagogues connaissent bien ce phénomène que l'on rencontre chez nombre d'enfants entre 3 à 5 ans : ils se créent un ami invisible, leur tenant lieu de compagnon de vie et de jeu. Il s'agit d'une réaction naturelle et saine pour le petit, sorti du sentiment de fusion avec sa mère, pour lutter contre l'isolement et traverser de la sorte les premières tensions de sa jeune vie. Selon mes correspondants non-croyants, la foi en Dieu serait la continuation de ce procédé infantile chez ces adultes, incapables d'admettre la solitude radicale de leur condition humaine et se créant pour cela un super-ami imaginaire en la personne de Dieu.

Pareil discours est séduisant. Je puis même y adhérer partiellement, en reconnaissant que l'acte de foi religieux mobilise en nous des ressources mentales, souvent héritées de la jeune enfance. Cependant, un tel plaidoyer est à double tranchant et son argumentation peut être renversée. Pourquoi le jeune enfant a-t-il besoin de s'imaginer un ami invisible ? Pourquoi l'humain ne se sent-il pas fait pour la solitude radicale ? Pourquoi avons-nous tellement besoin les uns des autres ? Si dans le règne animal et végétal rien n'existe sans raison

– de la feuille de chêne à la moustache du chat – pourquoi postuler que les désirs les plus profonds du cœur humain ne seraient qu'un leurre néfaste pour notre déploiement en tant que vivant ? « Tu nous as fait pour toi, Seigneur, et notre cœur est sans repos, tant qu'il ne demeure en toi », affirme saint Augustin (353-430) au début de sa célèbre autobiographie (Confessions I, 1). Je suis donc personnellement convaincu que la recherche enfantine de « l'ami imaginaire » est l'inverse d'une fuite du réel. Elle est, bien au contraire, le premier signe à l'aube de nos vies, de l'humaine quête de la Source de tout être, que les croyants appellent « Dieu ».

Ceci m'amène à la « magie de Noël ». Il est tentant de ne voir en la douce ivresse qui nous saisit à l'approche de la Nativité qu'une création de l'imaginaire collectif et lui octroyer le statut de sympathique antidépresseur sociétal au cœur de l'hiver. Une fois de plus, je renverse l'argumentation : Noël est ce moment de l'année où beaucoup d'humains recollent davantage à leur réalité profonde en écoutant les soupirs de leur âme et désirs de leur cœur. L'Enfant de la crèche n'est pas un « ami imaginaire », mais la manifestation éclatante de ce dont l'humain a une intuition profondément enfouie en lui : la toute-puissance ne se situe jamais du côté de la violence, qui n'est qu'aveu de faiblesse. Quand le Très-Haut se donne à contempler pour la première fois en visage homme, c'est sous les traits d'un Enfant nu et fragile, qui pourtant porte l'espérance du monde. « Un enfant nous est né, un fils nous est donné, Et la domination reposera sur son épaule ; On l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix. » (Isaïe 9,6) ■



© Catherine Jouret

Un guide pratique pour identifier les pratiques dangereuses et des clés pour en sortir

ARNAUD MICHEL

Alexis Peschard est un addictologue reconnu comme l'un des plus grands spécialistes français de la prévention des addictions. Dans son livre « Tous accros aux écrans », il vulgarise le monde complexe des addictions et met en exergue l'hyperconnexion et les cyberdépendances.

Vous parlez des cyberdépendances alors que dans le langage courant, on utilise souvent le mot au singulier.

« Tout d'abord, il faut distinguer deux grandes familles d'addictions. D'un côté, celles qui résultent de la consommation de produits psycho-actifs comme l'alcool, le tabac, les drogues. De l'autre, les addictions comportementales dont les cyberdépendances sont une sous-famille. Il existe, en effet, plusieurs cyberdépendances : les réseaux sociaux, le smartphone, le sexe et la pornographie en ligne, les jeux vidéo, les jeux de hasard et d'argent... »

Vous distinguez également les addictions des pratiques addictives.

« Avec GAE Conseil, nous prévenons les pratiques addictives avant le point de bascule qui fait tomber dans l'addiction, qui est une maladie. Notre champ d'action est principalement le monde de l'entreprise mais nous faisons des ateliers avec les jeunes. Nous avons récemment mis sur pied des conférences théâtralisées à destination des ados et de leurs parents. »

Justement, quels signaux doivent attirer l'attention des parents, des enseignants ou des amis d'un jeune qui serait en situation de cyberdépendance ?

« Il faut d'abord distinguer l'hyperconnexion de la cyberdépendance. Dans le premier cas, on parle d'un temps d'écran important sans pour autant générer du mal-être si on en est privé. Cela ne veut néanmoins pas dire qu'il ne peut pas y avoir de conséquences négatives, notamment sur la santé. Dans un cas de cyberdépendance, on est dans un besoin. Il n'y a plus de liberté par

rapport à l'usage des écrans mais une perte de contrôle. C'est quelqu'un qui va se sentir mal s'il ne peut pas avoir d'activité en ligne ou s'il est privé de son téléphone. D'autres signaux peuvent être le repli sur soi, une mise à l'écart d'autres activités (sport, relations sociales), des troubles du sommeil, des retards, du décrochage scolaire, des troubles de la concentration voire même de l'agressivité. »

Que mettre en place pour éviter d'en arriver là ?

« Chaque famille doit établir ses règles qui peuvent évoluer. Les parents doivent montrer l'exemple. Si les smartphones sont interdits durant les repas mais que les parents consultent le leur, ça ne fonctionnera pas. Il faut aussi penser à l'emplacement des écrans dans la maison. Il existe un chouette outil pour créer sa stratégie familiale : www.faminum.com. Si des signaux d'alerte apparaissent, il peut être intéressant de réaliser une auto-évaluation accompagnée de ses pratiques. »

À l'heure où les nouvelles technologies font pleinement partie du quotidien du monde de l'enseignement et où, notamment, les échanges entre parents/élèves et enseignants se font par le biais d'applications, comment faire pour baliser leur utilisation ?

« L'idée est de travailler sur des bonnes pratiques pour les enseignants mais aussi pour les élèves et les parents. Il faut cadrer les moments durant lesquels peuvent se faire ces échanges. Surtout ne pas ajouter de stress ! »

Pour reprendre le titre du livre, on est tous accros aux écrans ?

« Non. Mais nous sommes beaucoup à être hyperconnectés. C'est pour cela qu'il est important d'en parler avec les jeunes car ils sont nés avec les écrans. Une des particularités de la problématique des écrans est que le regard est différent par rapport à une addiction à l'alcool ou aux drogues, par exemple. Quand je parle de temps d'écran, le temps professionnel d'exposition doit être pris en compte au même titre que celui du divertissement. Or, l'usage professionnel est valorisé. Il est bien vu d'être souvent connecté pour pouvoir répondre vite à une sollicitation. D'où le fait qu'il y ait souvent un déni. On a tous des représentations mentales face à des comportements qu'on ne veut pas admettre. » ■



Alexis Peschard ©DR



© freepik

CONCOURS



Alexis Peschard,

Tous accros aux écrans

Cyberdépendances : que faire et comment en sortir ?

Mardaga, 144 pages, 17,90€.

Nous vous offrons 5 exemplaires du livre d'Alexis Peschard. « *Tous accros aux écrans. Cyberdépendances : que faire et comment en sortir ?* » Nous sommes nombreux à avoir des pratiques potentiellement addictives. Comment s'en rendre compte et que faire face à la dépendance aux écrans, à internet, aux réseaux sociaux ou encore aux jeux en ligne ? Ce livre donne des pistes pour s'en sortir. Pour tenter votre chance, rendez-vous, avant le 3 janvier, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois passé sont : Peggy Lequet, Bernadette Conrath, Olivier Patrick, Margaux Platteau, Charlotte Gérard. Bravo à eux!

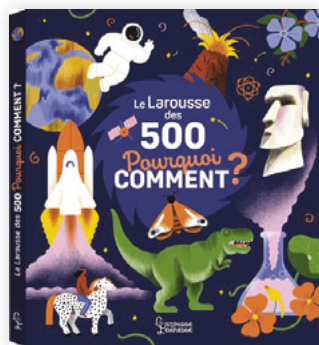


Agnès de Lestrade, Valeria Docampo,

Le temps des cerises,

Alice Jeunesse,

40 p., 15€.



Amélie Falière, Sophie de Mullenheim,

Le Larousse des 500 pourquoi comment,

Larousse Jeunesse,

112 p., 17,95€

LES AVENTURES DE MOI-MÊME. JOURNAL DU GRAND GRAND AMOUR

Gaspard, 10 ans, rencontre un problème majeur. Il est tombé amoureux de Julia, la nouvelle de la classe. Comment s'en sortir ? Comment gérer ces sentiments jusque-là inconnus pour un petit garçon de 10 ans ?

La fuite, l'avis des copains, l'observation des parents, le grand saut... Le journal du grand Grand Amour raconte avec humour toutes les stratégies de Gaspard pour appréhender ce qu'il ressent ainsi que ses premiers sentiments affectifs et amoureux.



Charly Delwart, Ronan Badel,

Les aventures de moi-même. Journal du grand Grand Amour,

Flammarion Jeunesse,

144 p., 11,50€

LE TEMPS DES CERISES

Après le passage d'un cyclone, le pays de Nine a perdu ses couleurs, du jour au lendemain tout est devenu gris. Les fruits, les arbres, les fleurs... Tout est nuance de gris et plus rien n'a de saveur. Un jour, en creusant un trou dans la terre, Nine trouve une boîte de crayons de couleurs. Jamais, elle n'avait vu une telle beauté. Habitée au gris environnant, une immense joie s'empare d'elle. Armée de ces cinq crayons, Nine va entreprendre de redonner ses couleurs au monde qui l'entoure. Elle va semer espoir, résilience et positivité.

On peut déceler dans cet ouvrage une métaphore des crises successives que nous subissons. Mais après la pluie vient le beau temps. Tout est une question d'envie, de confiance et d'optimisme. Un livre rafraichissant !

LES BONS OUTILS FACE À DES SITUATIONS DE MALTRAITANCE INFANTILE



Si l'école est avant tout un lieu de sociabilisation et d'apprentissage, pour certains élèves, elle s'apparente malheureusement à l'un des endroits où il peut librement exprimer sa détresse. Une détresse souvent compliquée à repérer ou à appréhender pour l'équipe éducative, parfois en manque de repères vis-à-vis des bons gestes ou attitudes à adopter. Si certains signes vous préoccupent, si vous soupçonnez qu'un enfant est négligé voire maltraité par ses parents ou toute personne qui en est responsable, vous n'êtes pas seuls ! La cellule de coordination de la prévention de la maltraitance en Fédération Wallonie-Bruxelles propose un certain nombre de ressources dédiées aux professionnels de l'éducation. Des formations en ligne ou en présentiel, des affiches à disposer à l'école, un livre, divers outils et vidéos sont en effet accessibles via le site yapaka.be. De quoi vous donner les outils pour prévenir la maltraitance infantile, mieux savoir quelles actions mener, les bons gestes ou les bonnes paroles à adopter face aux enfants et/ou aux parents, etc.

Retrouvez ces outils précieux via : <https://bit.ly/outilsmaltraitance>

DES VIDÉOS POUR MIEUX AGIR FACE AU HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

L'ASBL Bienveillance à l'École (BALE) a développé une série de 16 capsules vidéo sur les thèmes compliqués du harcèlement et du cyberharcèlement entre jeunes. Réalisées à destination des équipes éducatives, des directions d'école, des PO et des partenaires du monde scolaire, ces vidéos ont pour objectif de susciter une meilleure compréhension et donc une meilleure réaction face à ces deux fléaux qui peuvent toucher n'importe quel élève et n'importe quel établissement scolaire. Elles sont organisées par chapitres : bien comprendre le phénomène ; prévention générale ; prévention spécifique du harcèlement entre jeunes ; intervention en situation de harcèlement et conclusions. Ces vidéos ont pour objectif global de fournir aux écoles un accompagnement en lien avec des outils et des actions de prévention existants, ainsi qu'un cadre structurant ces actions, durable, et généralisable à toutes les écoles.



Pour visionner ces capsules vidéo, c'est par ici : <https://bit.ly/harcèlementvidéos>



LE NOUVEAU SITE WEB DU PECA EST EN LIGNE

Le PECA, le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique, s'est doté d'un tout nouveau site internet. Et si quelques parties de ce site sont encore en construction au moment de la rédaction de ces lignes, il a pour objectif de faciliter l'entrée de la culture à l'école sous toutes ses formes. Vous pourrez en effet y trouver des capsules vidéo inspirantes, des outils et ressources divers et variés, des répertoires d'écoles ainsi que d'artistes et d'opérateurs culturels. Un outil de recherche - placé sur la page d'accueil - vous permet en quelques paramétrages simples de trouver l'un ou l'autre intervenant prêt à venir animer vos classes. Une recherche qui se réalise par domaine d'expression (danse, arts forains, théâtre, etc.), niveaux scolaires, période de l'année et zone géographique. Histoire d'avoir tout en mains pour s'inscrire dans cet objectif qui fait partie intégrante du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Pour découvrir ce nouveau site, c'est par ici : <https://bit.ly/sitepeca>

LE PRIX REINE PAOLA POUR UN ENSEIGNEMENT CRÉATIF ET D'EXCELLENCE



Organisé chaque année depuis 1996, le Prix Reine Paola pour l'Enseignement récompense des enseignants qui ont excellé dans leur profession. Organisé selon un cycle de 3 ans, ce prix récompense à tour de rôle des enseignants du fondamental puis du secondaire, avant qu'un prix scientifique ne soit décerné au cours de la troisième année du cycle. Cette année, le Prix Reine Paola s'adresse aux enseignants du secondaire ordinaire et spécialisé. Si vous pensez dès lors avoir conçu un projet pédagogique qui donne un nouvel élan à la qualité de l'enseignement, qui se caractérise par son originalité et sa créativité et qui est susceptible d'être reproduit, n'hésitez pas à envoyer votre candidature ! En Fédération Wallonie-Bruxelles, trois enseignants se verront récompensés. Le premier prix a une valeur de 6.500 €. Le deuxième et le troisième prix s'élèvent respectivement à 4.000 € et à 2.500 €. Ils seront tous trois remis par S.M. la Reine Paola lors d'une cérémonie officielle le 31 mai 2023. Mais attention, pour prendre part au concours, les dossiers de candidature doivent être introduits au plus tard avant le 31 janvier 2023.

Toutes les infos sur le Prix Reine Paola ici : <https://bit.ly/PrixPaola>

SCIENCES... ON TOURNE : MISSION FUTUROSCOPE DE POITIERS !



Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles organise chaque année un concours à destination des élèves de secondaire. Et pour cette édition 2022-2023 - c'est d'ailleurs une première - c'est la recherche scientifique qui sera mise en lumière, et plus particulièrement les STIM (pour Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques). Chaque classe de 3^e ou 4^e secondaire qui tentera l'aventure aura pour mission de réaliser une vidéo narrative, dynamique et attrayante. Mais pas que, elle devra évidemment présenter le principe de la recherche scientifique tout en expliquant une de ses applications concrètes dans la vie quotidienne. En jeu pour la classe gagnante : un voyage de 4 jours maximum destiné à vous emmener à Poitiers, pour (re)découvrir le Futuroscope. Il est à noter que si les vidéos sont à envoyer au plus tard le 10 mars 2023, il ne faudra pas traîner du côté des candidatures. Celles-ci se clôturent le 23 décembre au plus tard.

Les infos sur le concours : <https://bit.ly/sciencesconcours>

« Kidorama, 200 ans de mode enfantine »

Jusqu'au 5 mars 2023, le Musée de la Mode et de la Dentelle de Bruxelles accueille l'exposition « *Kidorama, 200 ans de mode enfantine* ». À travers un parcours à la fois thématique et chronologique, l'expo pose un regard sur la mode actuelle à la lumière des tenues enfantines portées depuis 1820. Pour questionner la construction des genres, le développement de la mode mixte ou unisexe ou encore le mimétisme entre la mode adulte et enfantine.

Tout savoir via : <https://bit.ly/expokidorama>

Devenez les héros climatiques de demain

Sur une partie du site de Tour & Taxis, BELEXPO invite les jeunes (10-16 ans), leurs enseignants et/ou leurs familles à réfléchir de manière ludique aux questions climatiques actuelles. Organisée autour de dix pôles, l'exposition permettra à tout un chacun d'apprendre en s'amusant et en expérimentant. Pour devenir les héros climatiques de demain !

Toutes les infos via : <https://bit.ly/herosduclimat>

Le musée carolo de la photo fait peau neuve

Le parcours découverte du musée de la photographie de Charleroi a été repensé pour mieux s'adapter aux nouvelles générations. Cet espace didactique qui s'adresse notamment aux enfants et ados entend les initier aux notions essentielles de la photographie, s'intéresse aux précurseurs de la discipline et s'attarde encore sur les propriétés de la lumière... D'une durée d'1h30, ce parcours 2.0 se veut désormais davantage participatif et immersif.

Les informations complètes ici : <https://bit.ly/photonouveau>

SOYEZ LES PROCHAINS LAURÉATS DU PRIX TERRE D'AVENIR !



Vous êtes enseignant, chef d'atelier, coordinateur pédagogique, vous encadrez des épreuves de qualification ou des travaux de fin d'études ? Alors, le Prix Terre d'Avenir vous intéressera, ainsi que vos élèves ! Organisé en collaboration entre les Fondations Dirk Frimout et Reine Paola, ce Prix Terre d'Avenir s'adresse à tous les élèves du 3^e degré, tous secteurs confondus : de l'enseignement ordinaire professionnel, technique, artistique de qualification, technique ou artistique de transition, du spécialisé et de l'enseignement en alternance. Pour se distinguer dans ce concours, des élèves ou groupes d'élèves devront présenter le meilleur projet possible en matière d'environnement, de terre ou d'espace. Chaque projet doit être de nature à améliorer la qualité de la vie et peut être abordé d'un point de vue scientifique, technique, artistique ou durable. Le premier prix s'élève à 500 euros par élève (avec un plafond de 2.000 euros) et 1.000 euros pour l'école. Mais 9 autres prix seront également décernés, avec des récompenses dégressives. Date limite des inscriptions : le 28 avril 2023 !

Le Prix Terre d'Avenir via : <https://bit.ly/terredavenir>

Plongez dans le Dino World à Gosselies

Faites un saut de plus de 65 millions d'années dans le temps pour vous plonger dans le monde gigantesque des dinosaures ! Un parcours ludique, éducatif (avec dossier pédagogique) et fascinant qui vous permettra de rencontrer une cinquantaine de ces créatures extraordinaires qui ont peuplé notre planète longtemps avant notre ère.

Pour tout savoir sur les dinos' : <https://bit.ly/dinoexpo>

École et cinéma au cœur de la ville

« *Écran large sur tableau noir* » est un dispositif d'éducation au cinéma proposé par l'ASBL Les Grignoux, basée à Liège. Chaque année, il propose une série de films que les élèves, du maternel au supérieur, peuvent découvrir pour un prix modique avec leurs professeurs. Ces films sont retenus à la fois pour leur caractère accessible et pour la richesse de leur mise en scène ou l'intérêt des thèmes qu'ils abordent. Le tout, accompagné à chaque fois d'un dossier pédagogique.

Tout savoir sur l'opération : <https://bit.ly/ecranlarge>

Sans vue, cent perceptions au Delta à Namur

Dans le cadre de son centenaire, l'association Eqla, qui agit au quotidien avec et pour les personnes aveugles et malvoyantes, a fait appel à des artistes contemporains pour sensibiliser le grand public aux difficultés rencontrées par ces personnes. De ce projet est née une exposition pour le moins originale où les visiteurs sont invités à découvrir les œuvres au Delta à Namur.

Les infos complètes sur l'expo via : <https://bit.ly/sansvue>

